



Extrait du Elus communistes et apparentés de Vénissieux

<http://gec.venissieux.org/Chaufferie-le-verdict-sans-appel>

Brève

Chaufferie : le verdict sans appel de l'expert

- Les élus interviennent... -

Date de mise en ligne : mardi 19 janvier 2010

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits
réservés

Chaufferie : le verdict sans appel de l'expert

Le rapport d'expertise conclut que les désordres constatés mettent l'ouvrage en péril et le rendent impropre à sa destination. La responsabilité revient pour l'essentiel aux concepteurs et constructeurs. L'expert cite l'hypothèse d'un changement complet. La ville va donc pouvoir faire appel aux garanties et assurances pour le financement de la reconstruction en cours. L'expert évalue aussi les préjudices liés à l'exploitation pour un montant proche de celui estimé par la ville. Sans lien contractuel avec le constructeur, les abonnés, bailleurs ou syndicats ne peuvent se retourner contre lui pour non-respect des obligations contractuelles, mais peuvent le mettre en cause pour faute. Des actions pour les abonnés sont à l'étude.